

Le Conseil Municipal des Enfants

Qu'est-ce que le CME ?

Le CME permet aux jeunes élus de participer à la vie de la commune par l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Il s'agit d'un espace d'échange, c'est un moyen d'apprentissage de la citoyenneté.

Qui sont les électeurs ?

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles d'Andouillé.

Qui peut-être candidat ?

Tout élève de CM1 ou CM2 scolarisé à Andouillé.

Comment se présenter ?

En remplissant recto-verso le document d'appel à la candidature et en le remettant aux enseignants.

Combien y aura-t-il d'élus ?

15 élus, dont 5 élus à l'école du Sacré Cœur et 10 à l'école de La Marelle (soit 5 élus par classe de CM1/CM2).

Pour combien de temps est-on élu ?

Pour 1 an.

Comment voter ?

1

Être en possession de sa carte d'électeur.



2

Prendre son bulletin de vote et une enveloppe.



3

Aller dans l'isoloir.



4

Choisir ses candidats(es)



5

Mettre son bulletin de vote dans l'enveloppe.



6

Se diriger vers le bureau de vote.



7

Mettre l'enveloppe dans l'urne.



8

Signer la liste d'émargement.



Comment fonctionne le CME ?

Des réunions se dérouleront le mardi à partir 16h30 et dureront une heure et demi. Les enfants seront pris en charge dès la sortie de l'école par l'élue et l'animatrice référentes du CME. Un goûter sera fourni aux enfants par la Mairie.

Les réunions auront lieu 1 à 2 fois par mois, selon les besoins des projets. Les enfants élus pourront également participer à différents événements tels que : opérations propreté, cérémonie des vœux du Maire...

Calendrier prévisionnel :

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Jusqu'au vendredi 22 novembre 2019 à 12h00.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Du 25 au 28 novembre.

Expose tes idées de projets à tes camarades.

ÉLECTIONS

Vendredi 29 novembre.

Les nouveaux membres du CME seront dévoilés !

RÉUNION D'INSTALLATION

Mardi 10 décembre à partir de 16h30.

Une convocation sera remise aux nouveaux élus.



CONTACT :

Pour plus de renseignements
tu peux envoyer un mail à :
servicej.and53@wanadoo.fr



**Implique-toi
dans ta ville**

MON LIVRET DE PRÉSENTATION

2019/2020

**CONSEIL
MUNICIPAL
DES ENFANTS**

